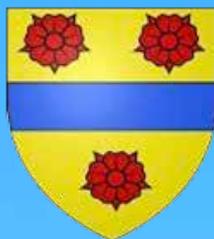


# ECHINGHEN

Bulletin n°67

JUILLET 2025



## *Au fil du temps*



# Le Mot du Maire



C'est la période estivale, juillet est terminé pour les uns, août arrive pour d'autres.

Le climat apporte la sécheresse. Vous pouvez le constater au niveau de nos rivières et ruisseaux bien bas. La préfecture du Pas-de-Calais, par un arrêté du 04-07-2025 (extrait), donne des :

**Mesures de restriction de certaines utilisations de l'eau mises en œuvre pour les bassins en alerte :**

- **pour les particuliers et les collectivités**, les mesures de restriction visent à économiser fortement l'eau en limitant l'arrosage des pelouses et des jardins (interdiction entre 9h et 19h), tout remplissage d'étang et plan d'eau, et en interdisant le lavage des voitures en dehors des centres spécialisés qui recyclent l'eau ;
- **pour les entreprises**, la consommation d'eau doit être réduite de l'ordre de 10 % ;
- **pour les agriculteurs**, l'irrigation est interdite les samedis et dimanches entre 10h à 18h.

Comme vous le verrez à la dernière page de ce bulletin nous sommes encore bien classés dans les Villes et Villages où il fait bon vivre. Ceci est en parti dû à tous vos efforts pour soigner vos maisons et terrains et à ceux de nos agents communaux. Certains sont encore récalcitrants. Nous sommes une communauté, essayons d'œuvrer ensemble pour le bien être à Echinghen.

Par contre certaines personnes laissent pousser de manière anarchique leur végétation qui empiète sur le domaine communal. Le problème vient que ces débordements peuvent représenter un danger pour la circulation donc alignez-vous sur votre limite de propriété.

Encore une incivilité observée en juillet, route de Tournes à l'entrée du chemin de la Bataille, une personne indélicat a abîmé notre défense incendie du hameau. Qui est-elle ? elle ne s'est pas encore présentée en mairie à ce jour !!!

La CAB a approuvé, en juin, le projet de territoire du Boulonnais "une terre d'exception une terre d'ambitions".

J'ai assisté à la réunion de l'Association des Maires Ruraux de France à Estrée-Blanche en juin. J'y ai rencontré la Ministre de l'Ecologie, Agnès Pannier-Runacher. J'ai pu lui exposer notre problème de fouilles archéologiques préventives non encore réalisées sur le terrain réservé au Béguinage avec un permis de construire datant d'avril 2024. Elle m'a fait part du caractère inadmissible de cette situation et a interpellé le Préfet du Pas-de-Calais, présent, pour qu'il intervienne auprès du service concerné. Nous verrons bien.

En février, je suis allé à la réunion des correspondants Défense. On nous a exposé, entre autres, la situation de nos armées au vu du contexte international très difficile.

Depuis le début 2025, nous vous avons proposé de nombreuses animations variées : soirée jeux, pièce patoisante, repas dansant, concerts gratuits et diverses autres activités. Quant à votre participation, je constate que les résidents de la commune ne trouvent pas encore chaussure à leur pied.

Je souhaite une bonne rentrée à tous (scolaires, actifs et aux retraités).

Bon deuxième semestre à tous.

Le Maire



**Horaires :**  
Lundi, mardi et jeudi : 11 h à 12h  
Mercredi et vendredi :  
8 h à 12 h et 13 h à 17 h

Tél. 03 21 91 17 67  
Fax : 03 21 33 86 57  
mairie.echinghen@orange.fr  
www.echinghen.fr



## ◆ Les pièces d'identité

### Cartes d'identité et passeport

Il faut OBLIGATOIREMENT s'adresser aux services municipaux des villes de Boulogne-sur-Mer, Saint-Etienne-au-Mont ou La Capelle-les-Boulogne.



## ◆ Défibrillateurs

Un appareil est installé au Foyer de Vie LA FERME sortie du village (direction Baincthun).



**Une présence est assurée 24h/24.**

Un autre est dans l'entrée de la salle polyvalente et le troisième est à la Mairie.

## ◆ Collecte des déchets

Se conformer au calendrier distribué en début d'année par les services de la CAB.

Des exemplaires sont disponibles en Mairie.



## ◆ Numéros à retenir

- Pompiers : 18\*
- SAMU : 15\*
- Police : 17\* (\*) ou 112 depuis un portable
- CRRAL :  
(contacter le médecin de garde) 03 21 71 33 33
- Hôpital Duchenne : 03 21 99 33 33
- Centre anti-poison : 08 25 81 28 22  
ou 03 20 44 44 44
- SOS mains doigts : 03 20 95 75 00
- Centre anti-brûlures : 03 20 51 92 80
- Médecins de garde : 03 21 71 33 33
- Pharmacies de garde : 08 25 74 20 30

## ◆ Rappel : Identification des chats et des chiens

Le tatouage ou le puçage est obligatoire ; pour les chats de plus de 6 mois et pour les chiens de plus de 4 mois.

La stérilisation est fortement recommandée pour le bien-être des animaux et du voisinage.



## ◆ P.A.V - Points d'Apports Volontaires pour les déchets alimentaires



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) rend obligatoire la mise en œuvre de solutions de tri à la source des biodéchets.

4 points d'apports ont été installés dans le village :

- Route de Saint-Léonard (devant le poste EDF)
- Route de Tournes (à côté de la citerne incendie)
- Sur le parking de la mairie
- Sur le parking paysager



Chaque foyer a pu retirer son bio-seau en mairie.

## ◆ Les chemins de randonnées de la CAB

Voir le site de la CAB ou scanner le QR code (tableau d'affichage extérieur mairie).

A Echinghen passent

- Le chemin "Aline" : départ rue de l'église
- Le chemin "La Marguerite" : départ au-dessus du foyer de vie "La Ferme" route de Baincthun (à la barrière en bois)

## ◆ Déchets verts

Merci de vérifier les dates d'enlèvement des déchets verts sur vos calendriers.

Ils sont à sortir **UNIQUEMENT** la veille du passage du camion.



## ◆ Dates à noter sur vos agendas



- DIMANCHE 14 SEPTEMBRE BROCANTE
- COURANT OCTOBRE REPAS des AÎNÉS
- SAMEDI 15 NOVEMBRE SOIRÉE du COMITÉ
- DIMANCHE 7 DÉCEMBRE SAINT-NICOLAS

### ◆ Pour les scolaires

Le service de taxis est toujours d'actualité pour la rentrée 2025-2026, dans les mêmes conditions (réservation obligatoire le vendredi pour la semaine suivante).

### ◆ Location de la salle des fêtes

Habitants d'Echinghen ou enfant majeur habitant à l'extérieur	Habitants extérieurs parrainés
Location vin d'honneur <b>185€</b>	Location vin d'honneur <b>305€</b>
Location repas <b>300€</b>	Location repas <b>630€</b>
Journée consécutive en sus <b>80€</b>	Journée consécutive en sus <b>80€</b>
Ecran de projection <b>20€</b>	Ecran de projection <b>20€</b>

Le chèque de caution de 1000 € sera restitué le mercredi suivant la manifestation après le contrôle des lieux et du matériel.

### ◆ Fermeture du réseau Cuivre

Pour faire simple, à compter du 31 décembre 2027 toutes les installations de télécommunication en cuivre vont disparaître.

Ce qui implique, avant cette date, qu'il faudra impérativement se rapprocher d'un fournisseur d'accès pour se connecter à la fibre optique (Orange, SFR, Bouyghes télécom, ...)

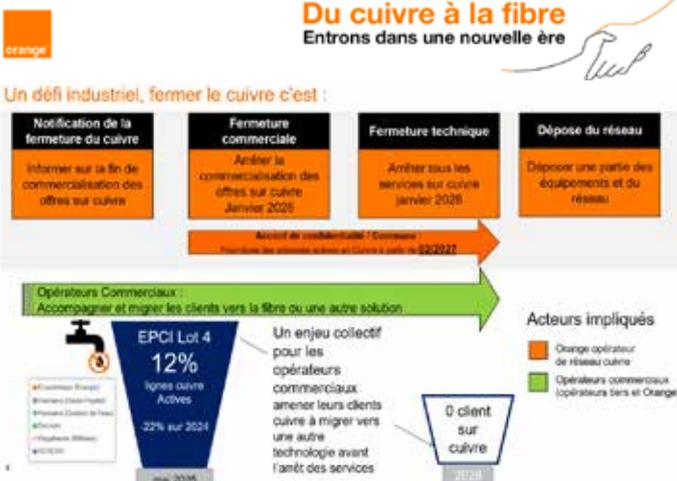
#### Fermeture du réseau Cuivre

Réunion de lancement Lot 4

Communauté d'Agglomération  
du Boulonnais



27/05/2025



### ◆ Mariages

Tous nos vœux de bonheur !



Anne LANNOY et Jean-Yves BOUTEILLER le 19 avril 2025



Noémie SARTEEL et Thomas MARCKIEVICH le 5 juillet 2025

### ◆ Décès

Jean-Jacques GUYOT  
le 27 Janvier 2025

Jean-Luc BARON  
le 20 Février 2025

Virginie LECOUTRE  
le 8 Mars 2025

Virginie nous a quittés brutalement le 8 mars 2025.

Elle vivait avec sa maman et fréquentait le foyer de Conteville où elle y avait de nombreux amis.

Aussi longtemps que sa santé lui a permis, elle participait avec entrain aux manifestations festives de la commune.



Nous présentons aux familles endeuillées  
nos sincères condoléances.

## ◆ Réunion du Conseil municipal du 24 février 2025

### Présentation du compte administratif 2024

Conforme au compte de gestion 2024 du Trésor Public.

#### RECETTES

Section de fonctionnement :	348 091.43 €
Section d'investissement :	67 762.49 €
Total :	415 853.92 €

#### DEPENSES

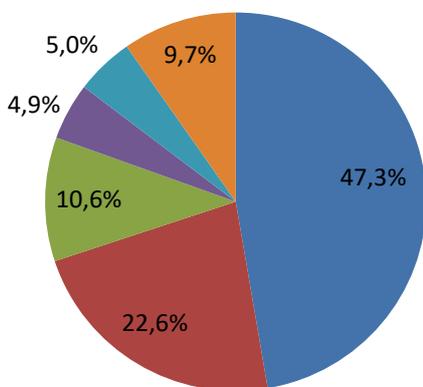
Section de fonctionnement :	262 467.36 €
Section d'investissement :	43 648.96 €
Total :	306 116.32€

**Excédent global 2024 : 109 737.60 €**

### Section de Fonctionnement :

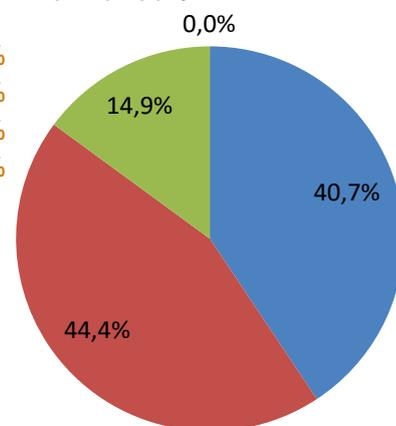
**RECETTES 348 091.43 €**

T,Fonc,et compens,Exo :	47,3%
CAB compensations :	22,6%
Taxes sur pylônes :	10,6%
T,Addit,droits mutation :	4,9%
Locations perçues :	5,0%
Divers :	9,7%



**DEPENSES 262 467.36 €**

Charges de personnel :	40,7%
Charges fonctionnement :	44,4%
Charges de gestion :	14,9%
Divers :	0,0%

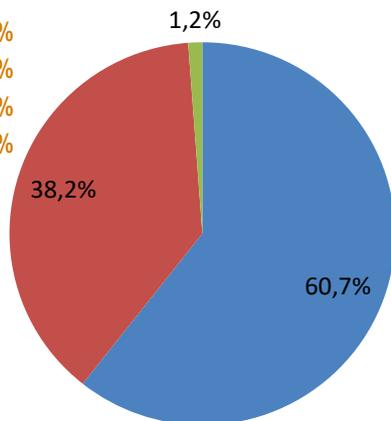


**Excédent de fonctionnement : 85 624,07 €**

### Section d'investissement :

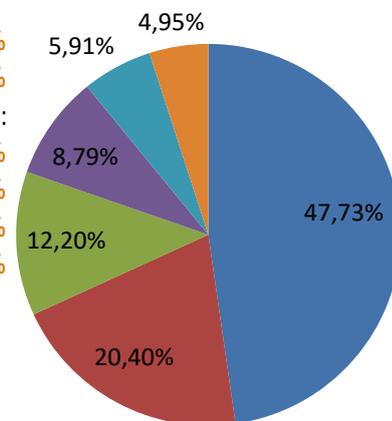
**RECETTES 67 762,49 €**

Résultat affecté 2023 :	0,0%
Subventions perçues :	60,7%
FC-TVA remboursement :	38,2%
Immobilisations cédées :	1,2%



**DEPENSES 43 648,96 €**

DECI (citerne incendie) :	0,0%
Biens Mobiliers :	60,7%
Travaux au 434 route de St L. :	38,2%
Enfouissement Réseaux :	8,79%
Logiciels :	5,91%
Sécurisation RD 234 :	4,95%



**Excédent d'investissement : 24 113,53 €**

Approbation à l'unanimité du Conseil Municipal.

**Pour info : le solde de trésorerie au 31-12-2024 était de 526 305.27 €**

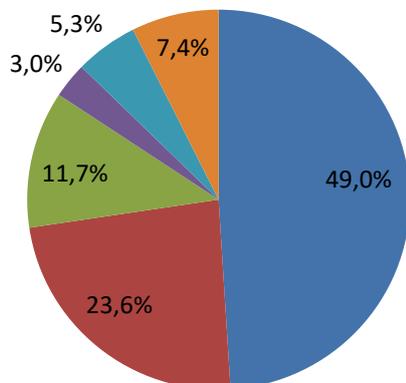
(montant mis en réserve pour les futurs investissements : béguinage, enfouissement des réseaux au hameau d'Esprés)

## ◆ Présentation du budget primitif 2025

### Section de Fonctionnement :

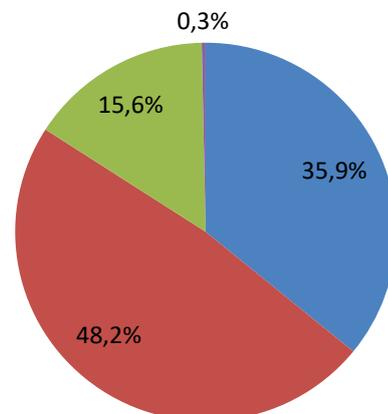
**RECETTES Prévisions** 332 669,40 €

T,Fonc,et compens,Exo : **49,0%**  
 CAB compensations : **23,6%**  
 Taxes sur pylônes : **11,7%**  
 T,Addit,droits mutation : **3,0%**  
 Locations perçues : **5,3%**  
 Divers : **7,4%**



**DEPENSES Prévisions** 323 600,00 €

Charges de personnel : **35,9%**  
 Charges fonctionnement : **48,2%**  
 Charges de gestion : **15,6%**  
 Divers : **0,3%**

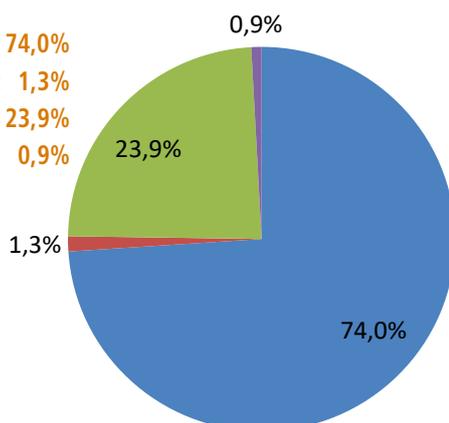


**Excédent de Fonctionnement : 9 069,40 €**

### Section d'investissement :

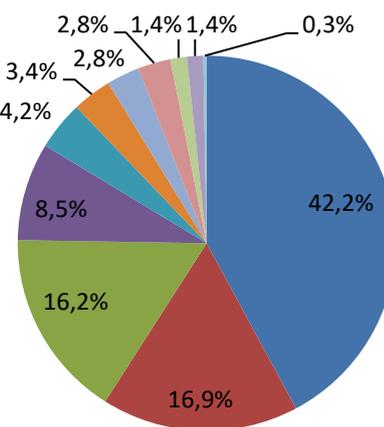
**RECETTES Prévisions** 711 570,31 €

Exc,Trésorerie 2024 : **74,0%**  
 Report excédent BP 2025 : **1,3%**  
 Subventions : **23,9%**  
 FC-TVA remboursement : **0,9%**



**DEPENSES Prévisions** 711 570,31 €

Enfouissement Réseaux : **42,2%**  
 City stade : **16,9%**  
 Aménagt arrière béguinage : **16,2%**  
 Travaux voirie et réseaux : **8,5%**  
 Eglise cimetièrè : **4,2%**  
 Défense incendie : **3,4%**  
 Biens mobiliers : **2,8%**  
 Travaux 434 rue St Léonard : **2,8%**  
 Mairie : **1,4%**  
 Salle polyvalente : **1,4%**  
 Acquisitions immobilières : **0,3%**



Approbation à l'unanimité du Conseil Municipal.

## ◆ Vote des taux des 3 taxes 2025

Taxe foncière sur le bâti : 36,38% - Taxe foncière sur le non bâti : 23,85%  
 Taxe d'habitation résidences secondaires : 16,14%

Approbation à l'unanimité du Conseil Municipal.

## ◆ Réunion du Conseil Municipal du 30 Juin 2025

- **Renouvellement des bourses et aides participatives municipales 2025-2026** pour les enfants résidant dans la commune.
- **La bourse municipale** de 150 € accordée aux enfants de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale et aux étudiants de moins de 22 ans.
- **Les aides participatives aux activités sportives et culturelles** plafonnées à 90 € par enfant et par année scolaire.
- **L'aide participative à la cantine scolaire** est reportée pour 2025-2026.

Les documents d'inscriptions seront distribués aux familles concernées au début du mois de septembre 2025.

- **Renouvellement de la convention avec la Commune de Baincthun pour l'accueil de nos scolaires en maternelle et en primaire.**

## ◆ Installation d'une borne à incendie

Une borne incendie a été installée à l'intersection de la RD 234 et de la rue de l'Eglise au niveau du pont.

Coût : 6717.72 €

Le schéma 2019 de La défense extérieure incendie publique continue d'être mis à jour. Actuellement, nous avons 2 citernes enterrées, 1 citerne bâche et 16 poteaux répartis dans la commune.



## ◆ VEOLIA et les chiens renifleurs

VEOLIA, en présence des médias, a démontré l'efficacité des chiens entraînés à détecter les fuites sur les réseaux d'eau potable.

Ils repèrent les odeurs de chlore qui est utilisé à faibles doses dans les réseaux.

Ils sont intervenus dans le secteur du hameau d'Espres fin janvier 2025.



## ◆ Travaux envisagés dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2025

Dans le courant du second semestre, le monument aux morts sera rénové.

Les 2 piliers à l'entrée du cimetière seront restaurés.

2 tombes faisant partie de l'histoire de la commune seront nettoyées.

Enfin, nous avons commandé 9 cavurnes supplémentaires dans la partie cinéraire du nouveau cimetière.



## ◆ 24 Janvier 2025 : Jeux

Première réunion festive de l'année. Tous les jeux de société sont acceptés et chacun y trouve son compte.



## ◆ 25 Janvier 2025 : P.S.C

Formation aux gestes de premiers secours pour apprendre à réagir face à des situations dramatiques.

## ◆ 8 Mars 2025 : Voyage sonore

Séance animée par Capucine CLAYTON, un moment de détente autour des bols tibétains qui mène à la méditation.



## ◆ 14 Mars 2025 : Soirée patoisante

"On marche sus l'tête" présentée par l'association Sylvie and Co(qs). Une salle bien pleine et du rire pendant toute la soirée.



## ◆ 16 Mars 2025 : Village propre



Nettoyage du territoire communal dans le cadre de l'opération les "Hauts de France propres" initié par Véronique LANNOY.

De courageux bénévoles ; enfants, adultes, élus se sont mobilisés pour cette belle initiative de solidarité envers l'environnement de la commune.



## ◆ 29 Mars 2025 : Repas de Printemps

Repas convivial et copieux à l'Estaminet Le Saint Eloi de Bazinghen.



## ◆ 12 Avril 2025 : Cochon grillé

Le Comité des fêtes d'Echinghen a réuni une partie de la population autour du groupe "Les Barbes Blanches" pour déguster un cochon grillé préparé et découpé par Aymeric COURQUIN.



◆ 21 Avril 2025 : Chasse aux œufs

◆ 24 Mai : Sortie ados



La municipalité a tenu à offrir aux ados de la commune un après-midi récréatif au Brain Escape de Le Portel. Un Quiz Game a été organisé par Maïté FORYCKI qui a pris en charge la petite troupe.



◆ Commémoration du 8 Mai



◆ Commémoration du 14 Juillet





## ◆ 20 Juin : Fête de la Musique

Dans le cadre de la Fête de la Musique, nous avons accueilli le chœur "Notes d'Opale" dirigée par Anne-Sophie MELIN.

Malgré une forte chaleur, les choristes ont interprété avec brio un beau programme de chansons françaises qui ont enchanté les nombreux spectateurs.

Un apéritif dinatoire avec karaoké a terminé la soirée.



## ◆ 9 Juillet : Les Nocturnes d'Opale

Cette année, dans le cadre des Nocturnes d'Opale, nous avons reçu dans notre église le quatuor de guitares classiques "Neptunium". Les amateurs ont apprécié ce concert "Du baroque à la musique sud-américaine". Un vin d'honneur dans la salle polyvalente a permis de prolonger la soirée en compagnie des jeunes artistes.



## ◆ 14 JUILLET

## Remise des prix

La cérémonie au monument aux morts s'est terminée par une **remise de récompenses aux enfants** (livres, cartes cadeaux, friandises) autour d'un vin d'honneur servi aux nombreuses personnes présentes.



Bravo à Léa FORYCKI pour son succès au baccalauréat.



## La kermesse champêtre

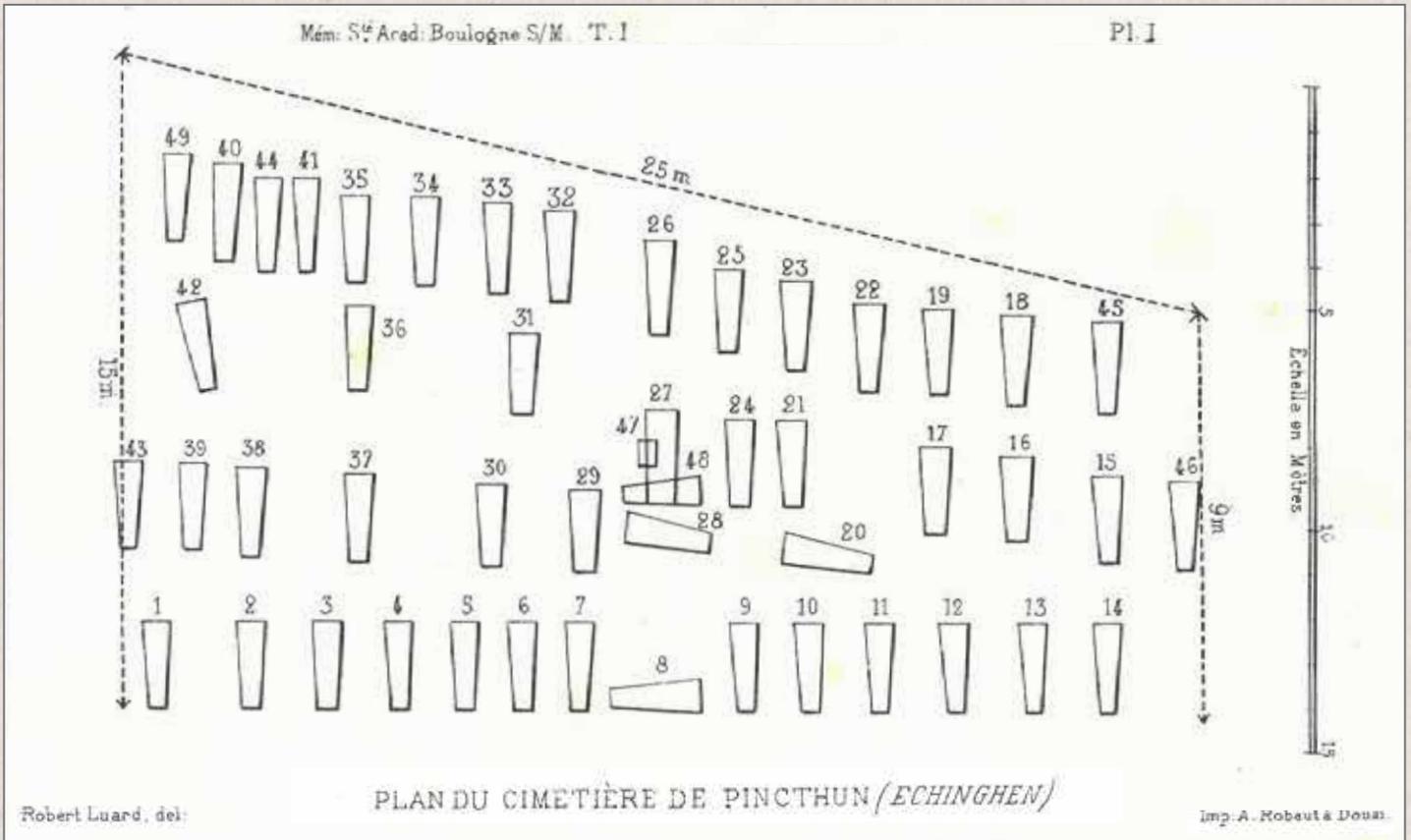
La Commune a proposé de prolonger la fête : le Food truck "Lily Rose" a fourni des repas, un château gonflable très apprécié des petits, des jeux traditionnels (quilles, jeu de la grenouille, jeux des palets...), pétanque pour certains et cartes pour d'autres.

Le groupe TRUANDO a animé l'après-midi (dances et chants).

Chacun a pu s'amuser selon son âge et ses goûts. ►



En novembre 1857, un cimetière mérovingien fut découvert par des ouvriers extracteurs de pierres à chaux, employés par M. Blaquart-Leroy, de Bréquerecque à Boulogne sur mer. Il se situe au Sud du Mont Lambert, au hameau de Pincthun, sur la commune d'Echinghen, plus précisément, à cette époque, sur la propriété de M. Longaveine, de Montcavrel. Cette propriété était occupée et exploitée par M. Jean Marie Feutry, cultivateur et maire d'Echinghen (1856-1875). Ils y ont trouvé 49 tombes rangées sur quatre lignes. Les corps étaient déposés en pleine terre.



Il y avait 20 guerriers armés de leur scramasaxe (couteau de guerre) dont 9 portaient des lances, 16 femmes dont 6 avec des bijoux certains en or, 2 enfants dont 1 paré de bijoux et 11 corps de sexe indéterminé.

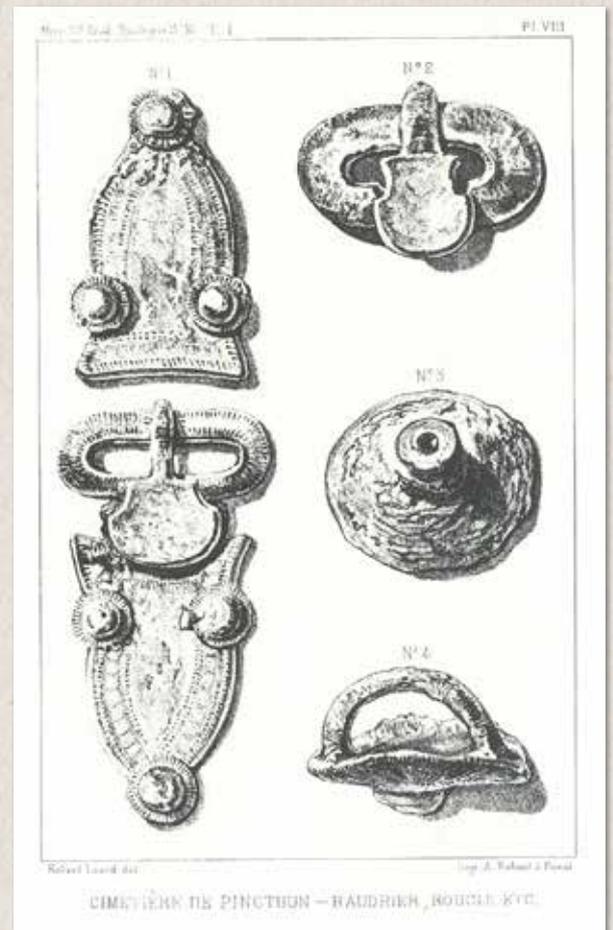
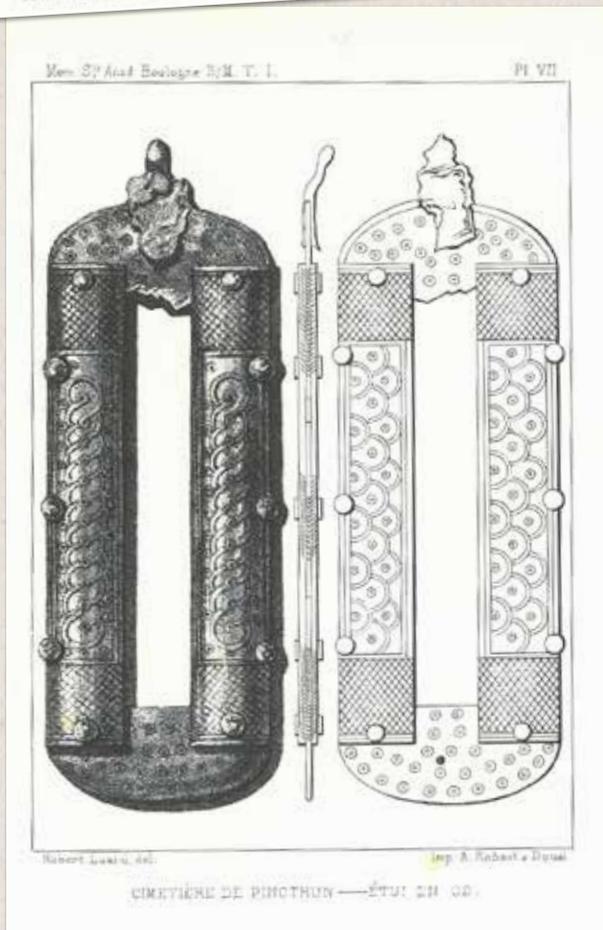


Monsieur l'Abbé Jacques Marie Daniel HAGNERE (1824-1893), chanoine et historien à Boulogne sur mer, a publié un livre en 1866 sur 4 cimetières mérovingiens dans le Boulonnais. Il s'agissait :

- Du cimetière de Pincthun ou d'Echinghen
- Du cimetière du Pont Feuillet ou d'Hocquinghen (Saint Léonard)
- Du cimetière de Yeulles ou d'Hardenthun (Marquise)
- Du cimetière d'Uzelot ou de Leulinghen



La période mérovingienne s'étend du V<sup>ème</sup> siècle au VIII<sup>ème</sup> siècle.





## Echinghen : classements au palmarès 2025 villes et villages où il fait bon vivre

Positions au niveau national

Position nationale

5128 / 34 795

Position parmi les communes de 0 - 500 habitants en France

90 / 18344

Positions au niveau départemental

Position départementale

152 / 890

Position parmi les communes de 0 - 500 habitants dans le département

3 / 449

